

I Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

La pensée économique a exprimé et contribué à résoudre les questions économiques, agissant essentiellement aux politiques économiques poursuivies pour atteindre des objectifs spécifiques à raison de développer ou relancer l'économie.

L'une des fameuses politiques, celle qui présente le courant interventionniste (L'intervention de l'Etat), inventé par le génie Jean Menard Keynes, réalisé par le budget de l'Etat, c'est la politique dite « budgétaire ». Cette dernière a montré son efficacité à résoudre les problèmes de crise dans un moment donné, comme elle a indiqué son inefficacité dans certains d'autres moments. Cela est expliqué par plusieurs penseurs motivés par cette question duquel on trouve deux courants principaux, l'un affirme son efficacité et l'autre la confirme. Comme toute politique, L'application de cette dernière a besoin à des outils spécifiques et des stratégies pour la gérer, au même temps, elle marque des effets qui peuvent être négatifs sur l'économie du pays. Il s'agit essentiellement de la contrainte budgétaire qui résulte de la dette publique laquelle a besoin à une bonne gestion, afin d'atteindre à la stabilité économique. S'il n'existe pas d'autres facteurs qui distorsionnent cette gestion, notamment dans une économie ouverte dans un contexte de mondialisation, et résulte des effets indésirables qui se traduisent exclusivement à un alourdissement des dettes publiques et/ou des dettes souveraines qui diffuse lui-même une crise et un risque souverain.

Le présent chapitre va traiter les concepts de base de la politique budgétaire, de la dette publique et souveraine, partageant le en deux sections principales.

I.I. Section I : Les concepts de base de la politique budgétaire :

La politique budgétaire est apparue comme une notion depuis la naissance du traité keynésien dont elle représente le courant interventionniste. Cela ne veut pas dire que Cette politique n'existe plus auparavant, mais elle ne réalise pas certains objectifs interventionnistes. Autrement dit, la politique budgétaire est représentée auparavant dans les décisions des autorités pour effectuer des opérations des finances publiques afin de présenter des services publics aux citoyens et non pas pour intervenir dans la vie économique. Cette politique qui est connue pour la première fois par Jean Menard Keynes, est exécutée pour sauver la vie économique d'une sévère crise, c'est celle de l'année 1929. La politique budgétaire a donc changé suivant l'évolution des pensées de l'économie, ses principes et ses événements. Qui sont traduits dans des multiples modèles et théories explicatives de cette dernière, bien qu'elle ait connu plusieurs typologies selon les traitements théoriques, les plis de dépense ainsi que les instruments utilisés et les objectifs programmés. Si cette politique est établie pour corriger et diriger l'économie vers l'équilibre et la stabilisation il fallait savoir les limites de cette politique ainsi que son efficacité dans une économie ouverte et delà le choix des outils types pour réaliser les opérations programmées afin de dresser le déséquilibre global et l'instabilisation économique.

Dans cette section, on va traiter les concepts de base relative aux notions de la politique budgétaire. Partageant ses éléments en quatre sous-sections : La première sous-section contient la définition de concept politique budgétaire qui englobe plusieurs définitions de multiples chercheurs et les différents instruments de cette dernière, qui sont représentés dans trois principaux : Le budget, la politique fiscale et la politique de dépense, en dégagant également les différents éléments et ses types qui construisent ses instruments. Bien que la deuxième sous-section comprend les typologies de la politique budgétaire : conjoncturelle, structurelle et réglementaire. Tandis que la troisième sous-section possède l'évolution et typologie des théories budgétaires, en basant notamment sur les traités des courants keynésiens et le concept de l'effet de multiplicateur. La quatrième sous-section comporte l'efficacité de cette politique en dégagant le traitement de cette efficacité selon la forme de son financement dans une économie fermée : par impôt, par emprunt, et le financement monétaire des dépenses par emprunt, ainsi que l'efficacité de cette politique dans une économie ouverte.

I.I.1. Sous-section I-I : Définition du concept de la politique budgétaire :

Sacrifiant cette sous-section pour déterminer le concept de la politique budgétaire à travers la citation de différentes définitions de cette politique, et ses instruments :

I.I.1.i. Définitions de la politique budgétaire :

On peut définir la politique budgétaire comme une intervention financière de l'état, celle-ci s'expose dès lors à son budget, à raison de réaliser l'ensemble des décisions de la politique économique.

La politique budgétaire contient deux catégories de décisions, suivant les volets de budget, les unes relatives aux recettes qui sont sous forme de fiscalité, tarifs et emprunts, les autres soutenant les dépenses qui sont destinés à divers ministères.¹

Selon Samuelson, la politique budgétaire est : « *Le processus consistant à manipuler les impôts et les dépenses publiques aux fins : 1° de contribuer à amortir les oscillations du cycle économique, et 2° de favoriser le maintien d'une économie progressive d'inflation ou déflation* ». ²

Selon Benoit Ferrandon, la politique budgétaire « *désigne l'action des pouvoirs publics exercée par le biais du budget de l'Etat, dans le but d'influer sur la conjoncture économique* ». ³

Bernard, Soucy et Dodge ont également définissent La politique budgétaire comme :

L'ensemble des mesures ayant des conséquences sur les ressources ou les dépenses inscrites au budget de l'État et permettant d'influer sur la conjoncture économique. Comme Keynes l'a démontré, le budget de l'État n'est pas neutre par rapport à l'économie ; il exerce un rôle d'atténuation des fluctuations conjoncturelles et de relance de l'activité. Deux notions sont au cœur de cette fonction de stabilisation : les stabilisateurs automatiques et le multiplicateur économique.⁴

MATTHIEU Caron a défini la politique budgétaire comme étant une politique économique qui avantage l'outil budgétaire au méfait de l'outil monétaire.⁵

En revanche, Jean-Marc LEPAIN a exposé deux définitions suivant les disciplines qui utilisent ce concept :

¹ Alexis, Jacquemin. et al. *Fondements d'économie politique*, 3e édition, lieu, De Boeck, 2004, p : 450.

² Alexis, Jacquemin. et al. op-cit . p : 138

³ MATTIEU, CARON. *Thèmes et débats, budget politiques budgétaires*, Bréal, 2007, p : 31

⁴ Pierre, cliche. *Gestion budgétaire et dépenses publiques, description comparée des processus, évaluations et enjeux budgétaires du Québec*, Québec, presses de l'université du Québec, 2009, p : 62

⁵ MATTHIEU, CARON. *Thèmes et débats, budget politiques budgétaires*, Bréal, 2007, p : 31

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

En économie et en sciences politiques : la politique budgétaire est l'utilisation de la politique fiscale (la collecte des recettes) et de la politique de dépenses pour influencer les grands agrégats macro-économiques (demande de biens et services, croissance, emploi, épargne, taux d'intérêt, balance des paiements, etc.) [...] En Gestion des Finances Publiques, la politique budgétaire vise à trouver la formule de mobilisation des ressources budgétaires et de leur allocation la plus efficace pour atteindre les objectifs de développement du gouvernement, ainsi qu'à maintenir la discipline budgétaire.¹

Donc, la politique budgétaire est d'abord une politique économique et une intervention financière de L'Etat, montré par un ensemble des mesures et des décisions du pouvoir publique. La politique budgétaire va se réaliser notamment à travers l'application de deux politiques en deux catégories principales : l'une relative aux recettes sous forme de fiscalités, tarifs et emprunts, l'autre soutenant des dépenses qui sont destinés à divers ministères, effectué par le billet de budget l'Etat pour atteindre un ensemble des objectifs des politiques économiques, agissant essentiellement au fonction de stabilisation définie par deux notions : les stabilisateurs économiques et le multiplicateur économique.

I.I.1.ii. Les instruments de la politique budgétaire :

La lecture de la définition de politique budgétaire montre que la réalisation de cette dernière s'effectue par le billet du **budget de l'Etat** qui est l'instrument principal de cette politique et qui se construit de deux éléments : les recettes totales et les dépenses totales. Ces derniers sont aussi des instruments utilisés par la politique budgétaire avec une petite différence qu'elle s'agit sur la manipulation de ces outils par l'état pour réaliser ses objectifs, en poursuivant des politiques dépend à ces instruments, il s'agit de la politique des dépenses et la politiques fiscales.

I.I.1.ii.a. Le budget :

« Acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de l'Etat ou des autres services que les lois assujettissent aux mêmes règles. » (Décret du 5 mai 1862, art. 5).²

C'est un instrument de politique économique et une loi de finance à travers laquelle on peut réaliser des objectifs économiques et financière.³

Un budget représente pour une année donnée l'ensemble des dépenses projetées de l'Etat ainsi que les recettes attendues pour couvrir ces dépenses. De façon schématique, le

¹ Jean-Marc, LEPAIN. *La gestion budgétaire axée sur les résultats*, in La Programmation (CMDT) et la préparation budgétaire, La Rochelle du 27 Juillet au 2 Août 2013, institut FORHOM, p : 04, in : www.slideshare.net/JeanMarcLepain/ , consulté le : 13/04/2014 à 19 :31.

² Dictionnaire : « Le Grand Robert », Version numérique : 2001.

³ (Maurice Baslé, la politique budgétaire, p : 03)

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

budget de l'Etat comprend à la fois une liste de programmes spécifiques (défense, éducation, aide sociale etc.) et une liste de sources de financement (sources fiscales comme les impôts sur les revenus, les impôts sur la consommation ainsi que des sources non fiscales).

Selon Bernard Bernier et Yves Simon : le budget est l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat évalué dans un ensemble de comptes, pour une année civile.

Le budget se trouve soumis aux principes tel que l'annualité ; l'antériorité de l'autorisation ; l'unité ; l'universalité¹ ; la spécialisation des crédits ; l'équilibre et la sincérité.

On peut poursuivre trois approches pour définir et étudié le budget : économique, institutionnelle et juridique, généralement la discipline des finances publiques utilise les approches économique et juridique.

¹ Ce principe signifie que les recettes ne soient pas affectées à une dépense particulière.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

Ce tableau résume les caractéristiques de chaque définition du budget suivant ses deux approches :

Tableau n° 1-1 : comparaison entre la définition économique et la définition juridique du Budget :

	La définition économique	La définition juridique
Genre de définition	Définition descriptive.	Définition normative.
Appellation	Budget de l'Etat.	Loi de finances.
Type et caractère de document	Un document prévisionnel à caractère financière.	Un document à dimension juridique et politique.
Objectif	Déterminer le montant des dépenses et des recettes budgétaire de l'Etat pour l'année à venir.	Conférer une valeur légale à des choix de politique budgétaire
Type d'acte	Un acte de prévision.	Un acte de prévision et d'autorisation.

Source : Tableau établi par moi-même en basant sur l'ouvrage de : Pierre. LLau. *Equilibre budgétaire et déficits publics en Europ*, Paris, Ed ECONOMICA, 2000, p : 9-13.

Le budget se compose de trois éléments principaux :

I.I.1.ii.a.1. Les dépenses publiques :

Lesquelles comprennent les dépenses de fonctionnement (rémunération, location, formation, déplacements, etc.), les dépenses de transfert (aides et subventions diverses tant aux individus qu'aux sociétés ou gouvernements locaux), les dépenses d'investissement (équipements et infrastructures de toutes sortes) et le service de la dette.¹

¹ Pierre Cliche, LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, in : www.dictionnaire.enap.ca consulté le : 30/09/2013 à 21 :07.

I.I.1.ii.a.2. Les recettes publiques :

Représentent tous les ressources qui forment les recettes de l'Etat, Elles se composent de deux types principaux :

I.I.1.ii.a.2.1. Les recettes fiscales :

« C'est une prestation pécuniaire requise des particuliers, par voie d'autorité, à titre définitif et, sans contrepartie, en vue de la couverture des charges publiques. L'impôt est voté par le législateur et il en autorise chaque année le prélèvement». ¹ Il s'agit de l'ensemble des prélèvements (impôts, taxes et cotisations sociales)²

I.I.1.ii.a.2.2. Les recettes non fiscales :

Ce sont des recettes exceptionnelles qui forment les ressources de l'État. Elles se composent de Revenus du : droits miniers, pétroliers ou gaziers, dividendes, vente d'actifs patrimoine de l'Etat, Redevances d'usage du patrimoine public, Amandes.³

I.I.1.ii.a.3. Le solde budgétaire :

C'est la différence entre les recettes et les dépenses, il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire joue deux rôles dans une politique budgétaire, un indicateur et un instrument. Un indicateur parce qu'il montre la situation des finances publiques ainsi que la politique budgétaire poursuivie (politique de relance et politique de rigueur), et un instrument car il affiche l'état et le résultat du budget qui est, lui-même, un instrument de cette politique. Ce dernier peut être en trois états :

I.I.1.ii.a.3.1. Un excédent budgétaire :

C'est la situation où les recettes du budget de l'Etat sont inférieures aux dépenses.

I.I.1.ii.a.3.2. Un équilibre budgétaire :

C'est la situation où les dépenses du budget de l'état sont égales aux recettes de l'Etat.

I.I.1.ii.a.3.3. Un déficit budgétaire :

C'est la Situation où les dépenses du budget de l'état sont supérieures aux recettes de l'Etat.

¹ Xavier, Vandenriessche. Finances publiques, France, Facompo, Lisieux, 2008, p: 58.

² Lara Tobin, Risque souverain dans les pays d'Afrique subsaharienne, séminaire de La dette souveraine et le risque souverain, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées Ecole d'Economie de Paris, Mercredi 11 septembre 2013 in : https://educnet.enpc.fr/pluginfile.php/16578/mod_folder/content/0/Cours_2_-_Dette_souveraine.pdf?forcedownload=1 consulté le : 22/03/2014 à 11 :53.

³ Pièrre Cliche, op-cite.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

Selon Michael Burda et Charles Wyplosz le déficit budgétaire c'est : « la somme du déficit primaire et du services de la dette.

Où le déficit primaire c'est l'excédent des dépenses « G » sur les recettes fiscales nettes « T ». ¹

Selon Philippe Darreau, Le déficit primaire est un « instrument de politique conjoncturelle qui est donc soumis à la contrainte d'endettement de l'Etat ». ²

Le service de la dette se compte par le taux d'intérêt réel r multiplié par l'encours de la dette B. ³

$$\underbrace{\Delta B}_{\text{accroissement de la dette}} = \underbrace{\underbrace{G - T}_{\text{déficit budgétaire primaire}} + rB}_{\text{déficit budgétaire totale}} + \underbrace{rB}_{\text{service de la dette}}$$

Selon la théorie financière moderne, il existe deux types de déficit budgétaire.

I.I.1.ii.a.3.3.1. Le déficit structurel

C'est le déficit qui présente la partie structurelle du budget en désignant la partie active définie de manière délibérée par l'Etat à travers notamment le niveau d'imposition ou le montant des dépenses militaires, d'éducation, d'infrastructure... etc.

I.I.1.ii.a.3.3.2. Le déficit cyclique :

C'est celui qui présente la partie cyclique du budget constitue la partie sur laquelle l'Etat n'a d'influence. Elle est déterminée par le niveau de production et du revenu national. ⁴

I.I.1.ii.a.3.3.3. Le déficit budgétaire et le déficit public :

Le déficit public est une notion plus large car au solde des dépenses et des recettes de l'état, on va rajouter le solde des dépenses et recettes des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale. En revanche, le solde budgétaire ne comprend pas ces derniers éléments.

¹ Michael, Burda. Charles, Wyplosz. Macroéconomie. Une perspective européenne, 3e édition, Paris, De Boeck, 2003, p : 384

² Philippe, Darreau. Croissance et politique économique, 1e édition, Bruxelles, De Boeck, 2003, p : 87

³ Michael, Burda. Charles, Wyplosz. Op-cite. P : .

⁴ Wissem, AJILI. La gestion de la dette publique selon les approches économique, institutionnelle et financière, application à une petite économie en développement : la Tunisie. Thèse de doctorat, université Paris IX, Dauphine, 2007, p : 14-15

I.I.1.ii.b. La politique fiscale :

Pierre cliche a indiqué que La politique fiscale a pour objet la construction et la distribution des prélèvements ou charges fiscales et sommet trois objectifs :¹

- Perception des recettes fiscales nécessaires pour couvrir les dépenses du gouvernement.

- Endure la mise en œuvre de la redistribution des revenus (comme impôt progressive ou non taxation des biens essentiels).

- Modifier l'allocation des ressources en diversifiant la structure des revenus du gouvernement (exemple : accent sur l'imposition du capital et des entreprises ou sur les revenus des particuliers ou sur la taxation des biens et des services).

L'auteur a cité également qu'en matière de politique fiscale, tout l'art d'un gouvernement consiste à ne pas franchir la ligne psychologique du fardeau que les contribuables sont prêts à supporter, tout en maintenant une certaine équité entre les diverses catégories de contribuables. La résistance à l'impôt est un phénomène universel.

Les impôts les plus anciens sont généralement moins contestés que les impôts récents de mêmes caractéristiques, comme l'auteur a mentionné, en raison des ajustements que le temps a permis, mais ce sont les impôts les moins visibles qui sont les mieux acceptés. Par ailleurs, si l'évasion et la fraude fiscale sont des phénomènes assez courants, elles ont tendance à augmenter quand les taux d'imposition s'élèvent, de sorte qu'un taux croissant d'imposition n'engendre pas une croissance proportionnelle des revenus fiscaux. En global, les systèmes fiscaux qui ont été mis en place régulièrement apparaissent complexes en raison de la multitude d'allègements particuliers et d'exemptions, qu'ils incorporent mais cette complexité, paradoxalement, est peut-être un des éléments qui rendent la fiscalité supportable parce que beaucoup de citoyens y trouvent un avantage, une compensation qui reflète au moins partiellement leur situation particulière.

Selon Cliche :

Les ressources du budget de l'Etat consiste en quatre composants principales : recettes fiscales nette, recettes non fiscales, fonds concours et prélèvements sur recettes. Deux composants seront successivement étudiés : les ressources fiscales de l'Etat qui sont les plus essentiels et les recettes non fiscales.²

¹ Pierre, op.cit., 2009 p : 63

² Pierre, cliche. *Op-cite*, 2009, p : 63.

I.I.1.ii.c. La politique des dépenses :

La politique de dépenses, Selon Cliche, s'occupe de répartir les ressources entre les diverses activités budgétaires de l'État. Chaque année, les options de répartition ouvertes sont à la fois nombreuses et contraintes. Elles sont nombreuses parce qu'elles visent les multiples programmes et services gouvernementaux et la gamme des modifications qui peuvent y être apportées. Elles sont contraintes parce que les ressources sont toujours insuffisantes pour couvrir tous les besoins et que des choix doivent être faits. Peu importe l'option choisie cependant, la politique de dépenses est entachée d'incertitudes liées d'une part à la pertinence du diagnostic conjoncturel (est-ce le temps de dépenser davantage ? Jusqu'à quel niveau ?) Et, d'autre part, à la difficulté de réaliser certaines économies pour dégager les marges de manœuvre nécessaires à des investissements additionnels.

L'auteur a mentionné qu'en réalité, plus les marges de manœuvre sont étroites, moins l'utilisation des dépenses comme instrument de réglage économique est possible. L'ampleur des marges de manœuvre dépendra de la nature contraignante des objectifs d'équilibre budgétaire, de la diminution des revenus en raison d'allègements fiscaux déjà réalisés, d'engagements sectoriels plus ou moins incontournables, de l'augmentation des dépenses incompressibles (service de la dette, rémunération, transferts contractuels), etc. Bref, malgré sa puissance, l'instrument qu'est la politique de dépenses peut ne pas être utilisé pleinement : tout dépend du niveau de dépenses déjà atteint et de sa structure (poids du service de la dette, par exemple, ou proportion des dépenses de nature discrétionnaire).

L'effet multiplicateur n'est pas identique selon les instruments de la politique budgétaire et les économistes s'entendent généralement pour dire que le multiplicateur associé à une augmentation des dépenses publiques est supérieur à celui associé à une diminution des prélèvements fiscaux. La plus grande efficacité de la dépense par rapport à l'impôt s'explique par les délais de réaction plus lents du revenu : lorsque l'État agit par l'impôt, le revenu global sera modifié seulement lorsque les particuliers auront répercuté, au niveau de leurs dépenses, la diminution de la charge fiscale. L'effet multiplicateur varie également selon le type de dépenses. Ainsi, les dépenses de transfert ont un potentiel multiplicateur élevé parce qu'elles sont censées toucher des groupes sociaux dont la propension marginale à consommer est élevée. Les dépenses d'investissement ont également

un multiplicateur élevé. À l'inverse, certaines dépenses, comme le financement de la dette, ont évidemment un potentiel multiplicateur faible. ¹

I.I.2. Sous-Section I-II Typologie de la politique budgétaire :

D'une manière générale, la politique économique peut prendre trois formes : conjoncturelles (politique budgétaire, politique monétaire et politique de change²), structurelles (politique fiscale, politique sociale, politique de l'emploi...etc.) et les politiques réglementaires (politique économique fixée ...).

En effet, la politique budgétaire s'inscrit dans les trois typologies de la politique économique : conjoncturelle, structurelle ou réglementaire, elle se classe suivant la finalité atteinte de cette politique.

I.I.2.i. La politique budgétaire conjoncturelle :

Cette politique est indépendante de la conjoncture, elle engage un pays à très longue échéance et de manière quasi définitive sur les options économiques fondamentales.

Une politique structurelle suppose un besoin de financement ordinairement énorme, son objectif consiste à améliorer sur long période les performances de la productivité d'un pays et à garantir sa réussite tant en microéconomie que en macroéconomie.

Alors, cette politique a vocation à diriger l'économie vers les secteurs d'avenir et à troquer en profondeur les structures d'un secteur donné de la vie économique nationale en influant sur les acteurs et les institutions de celui-ci.

Donc, une politique économique structurelle est, par nature, une politique budgétaire puisqu'elle engage les finances publiques.

Il faut savoir que le temps accordé pour la mise en œuvre de cette politique est plus long que celui d'une politique conjoncturelle.

¹ Pierre, cliche. Op-cite. 2009, p : 63.

² Depuis l'instauration d'un système de change flottant en 1976, cette politique n'existe plus vraiment en tant que telle puisque le taux de change est fixé par le marché et dépend avant tout des mouvements internationaux des capitaux.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

Une durée importante sépare le laps de la prise de décisions du résultat obtenu. Une politique structurelle porte ses fruits au bout de cinq, dix, vingt, trente ou plus.

I.I.2.ii. La politique budgétaire structurelle :

Cette politique est indépendante de la conjoncture, elle engage un pays à très longue échéance et de manière quasi définitive sur les options économiques fondamentales.

Une politique structurelle suppose un besoin de financement ordinairement énorme, son objectif consiste à améliorer sur long période les performances de la productivité d'un pays et à garantir sa réussite tant en microéconomie que en macroéconomie.

Alors, cette politique a vocation à diriger l'économie vers les secteurs d'avenir et à troquer en profondeur les structures d'un secteur donné de la vie économique nationale en influant sur les acteurs et les institutions de celui-ci.

Donc, une politique économique structurelle est, par nature, une politique budgétaire puisqu'elle engage les finances publiques.

Il faut savoir que le temps accordé pour la mise en œuvre de cette politique est plus long que celui d'une politique conjoncturelle.

Une durée importante sépare le laps de la prise de décisions du résultat obtenu. Une politique structurelle porte ses fruits au bout de cinq, dix, vingt, trente ou plus.

I.I.2.iii. La politique budgétaire réglementaire :

La politique de règle est totalement différente de la politique discrétionnaire. A propos de cela, Gregory Mankiw distingue ces politiques :

«On parle de politiques économiques régies par des « règles » lorsque les responsables politiques annoncent à l'avance la manière dont leur politiques réagiront à diverses situations et lorsqu'ils s'engagent à respecter quoi qu'il advienne, la teneur de cette annonce. Au contraire, les politiques dites « discrétionnaires » laissent les responsables politiques libres d'évaluer les situations au cas par cas et de leur appliquer sur cette base, les plus adéquates »

Et Mankiw d'ajouter que certains économistes sont persuadés que la politique économique est une chose très essentielle pour la permettre à la discrétion des responsables politiques.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

Deux choses importantes ayant agie par ces politiques :

✓ La protection de la vie économique contre l'incompétence, l'opportunisme, l'électoralisme et les diverses volte- face des hommes politiques.

✓ La stabilisation de la vie économique en sécurisant les agents économiques.

Grâce aux politiques de règles, les agents économiques savent à l'avance que la politique économique ne changera pas de cap au gré des alternances politiques et qu'elle restera relativement cohérente dans le temps.¹

¹ Matthieu Caron. Op-cite, p : 35.

Ce tableau résume les trois types de la politique budgétaire :

Tableau n° 1-2 : les typologies de la politique budgétaire :

Politique de règles Selon des règles préétablies que doivent respecter les gouvernants		Politique discrétionnaire A la discrétion des gouvernants		
Politique réglementaire un règlement juridique contraignant est codifié.	Politique de règle non codifiée une règle tacite est fixée sans être juridiquement contraignante	Politique conjoncturelle (court terme)		Politique structurelle (long terme)
		De relance keynésienne Ex passionniste de demande De Go	De rigueur néoclassique De stabilisation D'offre De stop	Politique de logement (Ex : APL, accession sociale à la propriété) Politique de la concurrence (Ex : interdiction des ententes) Politique d'aménagement du territoire (Ex infrastructure routière, ferroviaires ou fluviales) Politique fiscale (Ex : prime pour l'emploi, demi part fiscale) Politique sociale (Ex : allocations familiales, CMU) Politique de l'emploi (Ex : SMIC, 35 heures, CNE)
Politique monétaire règlementé par les traités européens (Ex : Règle de stabilité des prix, indépendance de la banque centrale européenne) Politique budgétaire règlementé par les traités européens (Ex : Pacte de stabilité de croissance qui interdit de dépasser 60% de dette publique ou 3% de déficit publics du PIB) Interdiction de voter un budget en déficit de fonctionnement (EX : Règle inscrite dans la loi fondamentale allemande) Politique de désinflation compétitive pratiquée en France dans les années 1980. (EX : La règle des n'était inscrite dans aucun texte officiel)	Augmentation des dépenses publiques Hausse du pouvoir achat (salaires et prestations sociales)	Rigueur budgétaire Rigueur salariale (augmentation des profits)		
	Augmentation des crédits (par la diminution des taux d'intérêt) Risques principaux : - Inflation - Déséquilibre extérieur - Anticipations des agents	Rigueur monétaire (par l'augmentation des taux d'intérêt) Risques principaux : - Croissance ralentie. - Chômage. - Inégalités		

Source : Agnès, Bénassy. *et al. Politique économique*, 1^è édition, Bruxelles, De Boeck, 2004, p : 170.

I.I.3. Sous-Section I-III : L'évolution et Typologie des théories budgétaire :

Toutes les écoles de pensée économique définissent le contenu de la politique budgétaire de leurs propre point de vues en basant sur les principes de leurs théories. C'est avec la théorie de Keynes qu'est conceptualisée l'utilisation de la politique budgétaire.

I.I.3.i. La théorie classique :

« Il n y a pas de riche qui ne s'efforce de devenir plus riche encore ; laissez-le faire ; il enrichira la nation en s'enrichissant lui-même. ».

La question de la politique budgétaire n'était pas posée encore à l'époque des économistes classiques. On commence toutefois de soulever la question du rôle de la puissance publique dans l'économie.

De façon générale, pour cette école, l'Etat ne doit pas intervenir sur le marché, pour ne pas fausser les effets de la main invisible. Adam Smith dénonce le «laisser-faire», qui signifie que le fonctionnement de l'économie doit être libre. Le laisser faire est la meilleure façon d'éviter la crise de déséquilibre, selon le pensé classique, car l'économie a tendance à se réguler elle-même.

Le libéralisme des autres classiques est présenté par Montoussé qui relève que : «les autres auteurs classiques poursuivent l'œuvre de Smith et s'attachent aussi à présenter les bienfaits du libéralisme.» C'est le cas de Malthus qui montre que les aides sociales de l'Etat sont néfastes et ne permettent pas, contrairement à leur objectif, de faire reculer la pauvreté.¹

I.I.3.ii. La théorie de Keynes :

Johns Maynard Keynes est le premier économiste à avoir théorisé la politique budgétaire, il a utilisé le mécanisme de « multiplicateur d'investissement ». La théorie s'appuie sur la démonstration des effets multiplicateurs de la dépense publique.

¹ MAO TAKONGMO Charles Olivier. KENFACK Merville Estell. Effet des politiques budgétaires sur l'activité économique des pays de la CEMAC, centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économique et l'emploi, journée La Journée étudiante CIRPÉE 2011, vendredi 17 février 2012 in : http://www.cirpee.uqam.ca/JOURNEE_ETU_2011/MaoTakongmoKenfack%20-%20EffetspolitiquesBudgetairesCEMAC.pdf, Consulté le : 06/10/2013 à 11 :32.

Selon l'explication de Keynes, le principe de la politique budgétaire c'est influencée le niveau de la demande agrégée à travers le flux de dépenses et des recettes publiques.

L'approche keynésienne pose pour principale hypothèses la rigidité des prix à court terme et la forte élasticité de l'offre et autre hypothèses qui vont la mentionné plus tard. Dans ces conditions, l'équilibre macroéconomique ne se réalise pas par le jeu des prix, mais est déterminé le niveau de la demande agrégée, on suppose bien entendu que la consommation des ménages est principalement fonctionne de leur revenu courant. Dans ces conditions, l'équilibre macroéconomique ne se réalise pas le jeu des prix, mais est déterminé par le niveau de la demande agrégée. On suppose bien entendu que la consommation des ménages est principalement fonction de leur revenu courant. Dans ces conditions un choc de demande positif se transmet à l'économie avec un effet multiplicateur.¹

I.I.3.ii.a. Le multiplicateur d'investissement :

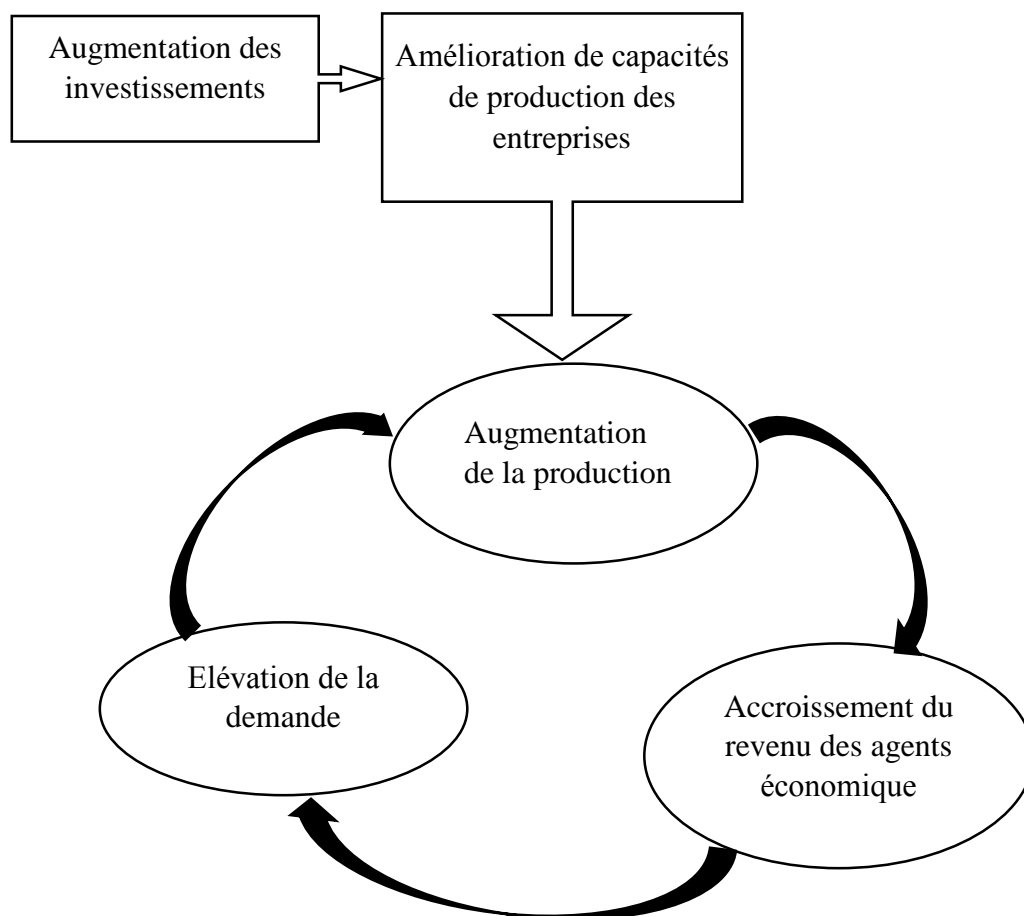
Dans le modèle simple de Keynes, l'investissement a un impact multiplicateur sur la production national et sur l'emploi, c'est-à-dire, une augmentation des investissements importe une variation plus que proportionnelle de la production nationale qui résulte une baisse du chômage.²

¹ Agnès Bénassy et all. Op.cit. p : 158-159.

² Matthieu Caron. Op-cite. p : 39.

Ce schéma montre le cercle vertueux de multiplicateur :

Schéma 01-01 : Le cercle vertueux du multiplicateur.



Source : Figure établit par moi-même en basant sur la référence suivante :

MATTHIEU. CARON, thèmes et débats : budget et politiques budgétaires, Bréal, 2007, p : 41

L'augmentation des investissements dirige vers une amélioration des capacités de production des entreprises, et delà une augmentation de la production qui contribue à l'accroissement du revenu des agents économiques, ce dernier conduit à l'évolution de la demande, et delà la production augmente une nouvelle fois, cela va accroître les revenus et renforcer de la demande et ainsi de suite...

I.I.3.ii.a.1. L'utilisation du principe de Keynes :

L'effet de multiplicateur de l'investissement est affaibli en période de récession par rapport à la situation de croissance économique. Le génie de Keynes va admettre à faire entretenir le moteur de la dépense étatique pour relancer la croissance.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

En période de ralentissement de la production ou de baisse de la production, l'Etat doit augmenter l'investissement pour appliquer l'effet multiplicateur habituel de celui-ci. En cas de refroidissement de l'économie, la puissance publique joue le rôle de l'essence dans le moteur. Quand les entrepreneurs n'anticipent aucune demande suffisante « demande effective » de la part des ménages, ils ne veulent prendre aucun risque. Le rôle de l'Etat comprend à retrouver des perspectives de débouchés.

L'action de l'Etat pour jalonner l'effet multiplicateur de l'investissement, dans une situation d'équilibre de sous-emploi, peut s'effectuer de quatre manières, cela par :

- L'augmentation des dépenses publiques, il s'agit de relancer l'investissement public qui ce relancera à son tour l'investissement privé.

- Le baissement des recettes publiques, à travers la diminution des impôts, ce qui encourage l'investissement des agents économique à consommer et à investir plus facilement, ou à travers l'augmentation des transferts¹ aux particuliers, ce qui accroît le revenu disponible des ménages, et donc leur consommations.

- La diminution des taux d'intérêt.

- La simulation directe du pouvoir d'achat.

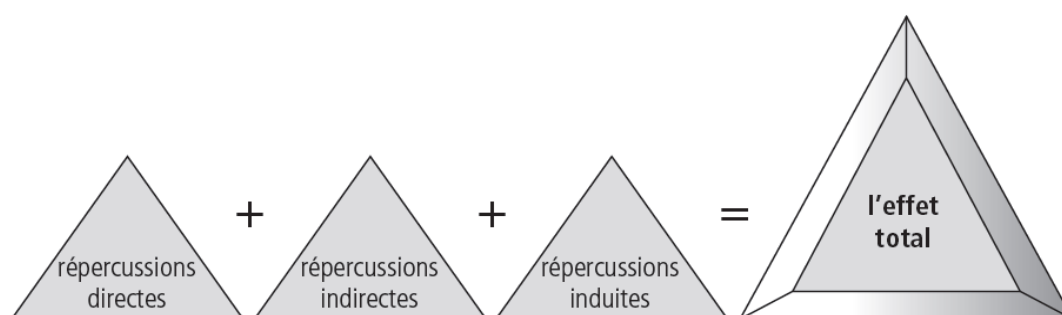
Dans ces cas, il s'agit de décisions qui exercent les modifications des recettes et /ou des dépenses de l'Etat, elle se présente donc dans son **budget**.

En revanche, dans la situation inverse « de sur emploi » qui conduit à une hausse du niveau générale des prix, il s'agira au contraire de comprimer la dépense globale, soit en réduisant les dépenses publiques, soit par une ponction fiscale qui contracte le revenu disponible des ménages et donc leur consommation, soit encore en freinant les investissements privés. Ces décisions se retrouvent également dans **le budget de l'État**.

¹ Sachant que les transferts sont des impôts négatifs.

Schéma n °1-2 : Le multiplicateur économique

LE MULTIPLICATEUR ÉCONOMIQUE



Source : Gouvernement de l'Ontario : <www.reddi.gov.on.ca/guide_ecimpactassessment_f.htm>.

Le concept de multiplicateur est au cœur de l'évaluation des retombées économiques des projets publics et privés : plus sa valeur est élevée (effet total), plus son effet d'entraînement économique est puissant. En effet augmentation de dépenses engendre une augmentation plus que proportionnelle de l'activité économique. Le « multiplicateur » est dépend à un nouvel investissement dans l'économie duquel il est découlé par une estimation de la quantité d'activités économiques supplémentaires. Ainsi, des dépenses pour en couvrir l'ensemble des coûts inclus dans un projet ou un aménagement a des répercussions directes, mais aussi des répercussions indirectes qui sont les variations dans la production, l'emploi et le revenu révélant dans d'autres entreprises qui fournissent des intrants au secteur visé par le projet. On remarque également des répercussions induites, lesquelles conviennent aux effets entraînés par les dépenses des ménages touchés dans leur environnement immédiat.¹

I.I.3.ii.b. Le multiplicateur des dépenses :

Keynes a montré que l'augmentation des dépenses publiques est le meilleur moyen de relancer l'activité en période de ralentissement économique.

La décision d'augmentation les dépenses publiques, de la part du gouvernement, conduite, d'une manière direct, à une stimulation plus proportionnelle du produit intérieure brut (PIB) et, d'une manière indirect, à une augmentation des revenus disponibles de chacun. Cela va permettre à l'Etat de passer des commandes aux entreprises (constructions d'écoles, de routes, d'hôpitaux), de donner des prestations sociales aux ménages, d'accorder des aides publiques aux entreprises, de crée de nouveaux services publics gratuits. Autrement dit :

¹ Pierre, cliché. Op.cit. 2009, p : 62

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

l'Etat redistribue ce qu'il emprunte, sous forme de profits, de salaires ou de services de façon indirecte.

En outre, le revenu disponible des agents économiques s'accumule mécaniquement. La demande intérieure est augmentée. Pratiquement, la consommation retrouve sa force et les entreprises dégagent à nouveau les profits pour investir. Un effet multiplicateur se façonne alors et le PIB augmente.

Pour répondre à cette hausse de la demande intérieure, les producteurs sont obligés d'embaucher des salariés supplémentaires, ce qui exerce une nouvelle création de revenus et une baisse du chômage¹

Mathématiquement :

Dans un marché équilibré la demande (D) doit être équivalente à l'offre (O) qui représente le revenu national (Y) :

$$O = D = Y \dots\dots\dots (1)$$

Si on a une économie composé de trois secteurs : Les ménages, les entreprises, et le secteur public, alors la demande comprend la consommation (C), l'investissement (I) et les dépenses publiques G^* .²

$$D = C + I + G^* \dots\dots\dots (2)$$

Le revenu national est donc égale à :

$$Y = C + I + G^* \dots\dots\dots (3)$$

Où :

$$C = a + bY_d \dots\dots\dots (4)$$

$$Y_d = Y - T + R \dots\dots\dots (5)$$

$$T = T^* + tY \dots\dots\dots (7) \text{ (} t \text{ : le taux d'impôt)}$$

¹ Matthieu Caron, op.cit. p : 41-42.

² Xavier, GREFFE. Comprendre la politique économique, 2^e édition, Economica, paris, France, 1995, p : 31.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

$$R = R^* + rY \dots\dots\dots (8) \text{ (} r \text{ : le taux des transferts)}^1$$

$$I = I^* + \lambda Y \dots\dots\dots (9) \text{ (} \lambda \text{ :)}$$

Remplaçons (4) et (5) dans (3), alors on trouve :

$$Y = a + b(Y - T + R) + I + G^* \dots\dots\dots (10)$$

C'est-à-dire :

$$Y = a + bY - bT + R + I + G^* \dots\dots\dots (11)$$

Recueillons les éléments dépendants au revenu dans la première partie de l'équation, on trouve :

$$Y - bY = a + bT + R + I + G^* \dots\dots\dots (12)$$

Si les impôts et l'investissement sont indépendants du revenu ($T=T^*$, $I=I^*$), on peut donc écrire :

$$Y_E = \frac{1}{1-b} (a + bT^* + I^* + G^*) \dots\dots\dots (13)$$

Si l'État décide d'augmenté les dépenses publiques de ΔG , la droite de la dépense globale.1 se déplace de $C + I + G$ à $C + I + G + \Delta G$ et l'effet de cette politique sur le revenu national d'équilibre se constate dans l'accroissement de YE à YE' , soit ΔYE .

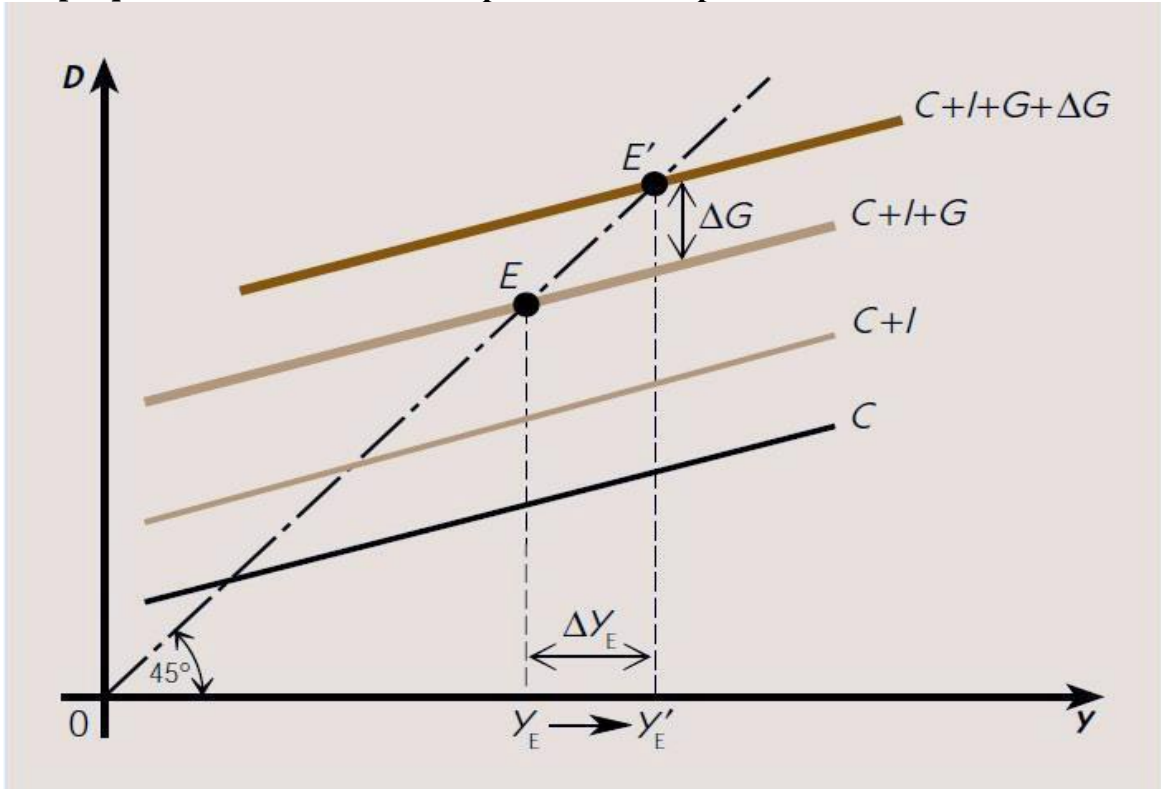
De plus, un multiplicateur keynésien y apparaît dans le fait que le segment qui mesure ΔYE est *plus grand* que celui qui mesure ΔG . Cette dernière propriété est rendue plus précise par l'approche analytique. Suite à l'accroissement ΔG , le nouveau revenu national d'équilibre s'écrira :

$$Y_{E'} = (a - bT^* + I^* + G^* + \Delta G) \times \left(\frac{1}{1-b}\right) \dots\dots\dots (14)$$

$$Y_E + \Delta Y_E = (a - bT^* + I^* + G^*) \left(\frac{1}{1-b}\right) + \Delta G \left(\frac{1}{1-b}\right) \dots\dots\dots (15)$$

¹ Les transferts sont considérés comme des impôts négatifs dont il n'y a pas un apport de ces derniers pour l'économie, ils n'ont pas un effet de multiplicateurs, ce sont des impôts échappés des recettes.

Graphique n° : 1-1 L'effet de multiplicateur des dépenses



Source : Alexis, Jacquemin. et al. Fondements d'économie politique, 3e édition, lieu, De Boeck, 2004, p : 451.

En soustrayant Y_E des deux côtés du signe d'égalité, il reste :

$$\Delta Y_E = \Delta G \left(\frac{1}{1-b} \right) \dots \dots \dots (16)$$

Ce qui s'exprime en mots en disant que l'accroissement du revenu national d'équilibre est égal à l'augmentation de la dépense gouvernementale multipliée par le facteur entre crochets. Ce dernier est le **multiplicateur des dépenses publiques**, et l'on a :

$$K_G = \frac{\Delta Y_E}{\Delta G} = \frac{1}{1-b} \dots \dots \dots (17)$$

En parlant d'accroissement des dépenses publiques, nous avons postulé $\Delta G > 0$. Lorsque l'État décide de réduire ces dépenses, on a $\Delta G < 0$, et le même raisonnement implique une baisse du revenu national d'équilibre, d'un montant également donné par l'égalité.¹

I.I.3.ii.c. Le multiplicateur des impôts :

D'autre part, si l'État décide de modifier les impôts d'un certain montant

¹ Alexis Jacquemin *et all*, op.cit. p : 450

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

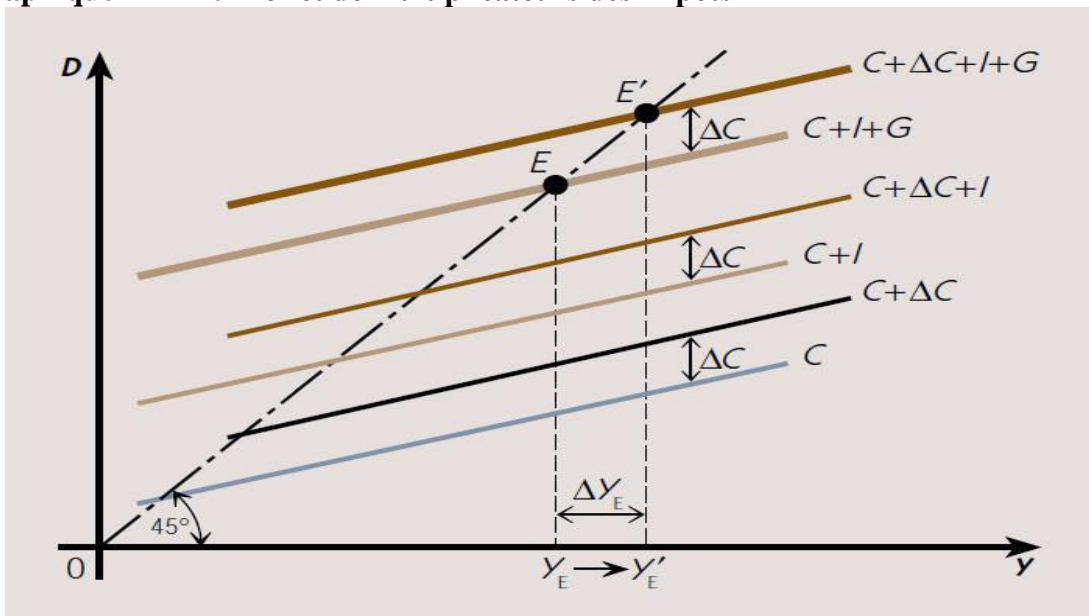
Soit : $\Delta T > 0$ s'il les accroît, et $\Delta T < 0$ s'il les diminue, il modifie d'autant le revenu disponible des agents économiques. Grâce à la fonction de consommation

$C = a + b(Y - T)$, l'effet sur la consommation (ΔC) de la modification des impôts peut être pris en compte en écrivant :

$$C + \Delta C = a + b(Y - (T + \Delta T)) \dots\dots\dots (18)$$

$$D'où l'on tire $\Delta C = -b \Delta T$. \dots\dots\dots (19)$$

Graphique n° 1-2 : L'effet de multiplicateurs des impôts



Source : Alexis Jacquemin. *et all*, op.cit. p : 452.

Ceci est illustré à la figure dans le cas d'une baisse des impôts : on peut y voir en effet un déplacement vers le haut de la fonction de consommation.

Ce déplacement entraîne à son tour, toujours sur la même figure, le déplacement

De $C + I + G$ à $C + \Delta C + I + G$ et l'effet de cette politique fiscale sur le revenu national d'équilibre, via la consommation, se constate dans l'accroissement de YE à YE' , soit ΔYE .

On devine un multiplicateur keynésien dans le fait que le segment qui mesure ΔYE est, ici aussi, *plus grand* que celui qui mesure ΔC , mais le lien avec ΔT (ici négatif, puisqu'on a supposé une baisse) n'est pas évident.

L'approche analytique permet de rendre ce lien évident. En effet, suite à ΔT , le nouveau revenu national d'équilibre est :

$$Y'_E = (a - b(T^* + \Delta t) + I^* + G^*) \times \left(\frac{1}{1-b}\right) \dots\dots\dots (20)$$

$$Y_E + \Delta Y_E = (a - bT^* + I^* + G^*) \times \left(\frac{1}{1-b}\right) - \Delta T \times \left(\frac{1}{1-b}\right) \dots\dots\dots (21)$$

$$Y_E + \Delta Y_E = Y_E - \Delta T \left(\frac{b}{1-b}\right) \dots\dots\dots (22)$$

En soustrayant Y_E des deux côtés, il reste :

$$\Delta Y_E = -\left(\frac{b}{1-b}\right) \Delta T \dots\dots\dots (23)$$

Le **multiplicateur des impôts**, est donc

$$K_T = \frac{\Delta Y_E}{\Delta T} = -\left(\frac{b}{1-b}\right) \dots\dots\dots (24)$$

Deux remarques importantes auxquelles conduit ce raisonnement.

Le multiplicateur des impôts est « **négatif** », Donc, dans l'expression (23), on a

$\Delta Y_E < 0$ si $\Delta T > 0$, et inversement. C'est bien là le reflet du sens dans lequel la fiscalité exerce son influence sur l'équilibre macroéconomique : une baisse des impôts entraîne une hausse du revenu national (parce que la consommation est stimulée) et un accroissement de la fiscalité provoque une baisse du revenu (parce que la consommation est freinée).

D'autre part, le multiplicateur des impôts k_T est, en valeur absolue, *inférieur au multiplicateur des dépenses publiques* k_G calculé au paragraphe précédent. Leurs expressions ne diffèrent en effet que par leur numérateur ; or dans celui de k_T , le terme « b », qui est la propension marginale à consommer, est par hypothèse inférieur à 1

La raison économique en est que dans le cas $\Delta G (> 0)$, tout le montant dépensé par l'État suscite du revenu, tandis que dans le cas $\Delta T (< 0)$, une fraction de la somme non collectée par l'État est épargnée, et l'accroissement de consommation suscité n'est que de $b \times \Delta T$ (le lecteur peut s'exercer à refaire ce raisonnement pour les cas $\Delta G < 0$ et $\Delta T > 0$).

De fait, le taux d'intérêt augmente en fonction du risque de défaut sur la dette publique ou en cas de hausse de l'inflation. Un effet d'éviction apparaît. Ici, un changement de politique budgétaire annoncé comme temporaire sera mieux perçu et la crédibilité du

gouvernement est alors cruciale. Si le caractère temporaire du changement est accepté par les agents, l'effet d'éviction sera réduit.¹

I.I.3.iii. Le modèle de croissance de Slow :

Mankiw a considéré le modèle de Slow et le modèle de Mundell-Fleming appartiennent à l'approche traditionnelle de la dette publique.

L'auteur a expliqué que, dans le « modèle de Slow », une réduction fiscale stimule les dépenses de consommation et réduit l'épargne nationale. Cette baisse de l'épargne, ajoute Mankiw, accroît le taux d'intérêt, ce qui tend à évincer l'investissement. Ce modèle indique que le niveau réduit de l'investissement provoque. En dernier ressort, un stock de capital stationnaire moins élevé et donc une baisse des quantités produites. L'économie démarrera dorénavant avec un capital moindre que le capital stationnaire correspondant à la règle d'or. La consommation doit nécessairement diminuer, entraînant une perte de bien-être économique.

Cette nouvelle politique budgétaire, selon Mankiw, fait appel au modèle IS-LM qui indique qu'une réduction fiscale stimule les dépenses de consommation et provoque donc un déplacement expansionniste de la courbe IS qui provoque à son tour un déplacement expansionniste de la courbe de la demande agrégée. A court terme, lorsque les prix sont rigides, l'expansion de la demande agrégée accroît la production et réduit le chômage. A mesure que le temps passe, et que donc, les prix s'ajustent, l'économie revient à son taux de production naturel et la demande agrégée plus élevée suscite une hausse du niveau des prix.

En économie ouverte, la baisse de l'épargne nationale pousse les gens à financer leurs investissements en empruntant à l'étranger, ce qui provoque un déficit commercial. Même si l'entrée de capitaux étrangers réduit l'impact de la nouvelle politique budgétaire sur l'accumulation du capital.²

I.I.3.iv. Cadre IS-LM et Mundell-Flemming :

Dans les années 60, Mundell et Fleming ont intégré les échanges extérieurs dans le modèle IS-LM. D'après ceux-ci, si les prix sont rigides et s'il existe des capacités de production excédentaires, la demande globale détermine le revenu global. Pour pallier aux déficiences du marché, et favoriser la mise en place d'un cercle vertueux de croissance

¹ Alexis Jacquemin *et al*, op.cit. p : 450.

² Gregory N. Mankiw, p : 593-595

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

économique, Keynes justifie et décrit l'intervention de l'Etat dans l'économie. Le principe peut être décrit en plusieurs étapes :

- Le niveau de la demande effective anticipé par les agents conditionne le niveau de l'activité économique (effet de demande) ;
- Quand la consommation augmente, la demande adressée aux entreprises augmente ;
- Les entreprises sont poussées à investir pour reconstituer leurs stocks de produits finis suite à un accroissement des ventes ;
- Cette hausse de l'investissement entraîne une hausse des revenus ;
- La hausse des revenus entraîne une hausse de la consommation.

Dans le cas où le marché se trouverait incapable de favoriser le retour de la croissance économique, Keynes préconise l'accroissement des dépenses publiques. La relance publique nécessite la mise en œuvre des politiques budgétaires expansionnistes matérialisées par l'apparition du déficit public. Lorsque l'activité économique ralentit, les dépenses publiques ou politiques de relance économique ont tendance à s'accélérer tandis que les entrées de recettes ralentissent mécaniquement, ce qui entraîne une détérioration du solde budgétaire. De ce fait, le montant des recettes fiscales diminue et le volume des dépenses publiques augmente. Aussi, la détérioration de l'activité économique provoque un transfert de revenus des administrations publiques vers les ménages et les entreprises, ce qui atténue mécaniquement l'effet du ralentissement économique sur les revenus de ces derniers. C'est le rôle de stabilisateur automatique de la politique budgétaire.

De fait, Keynes soutient que la relance de l'économie permet d'auto financer dans le temps le déficit budgétaire initial. L'efficacité de la politique budgétaire se mesure donc à l'aide du multiplicateur Keynésien; toutefois, lorsque les prix sont rigides, si l'investissement est sensible au taux d'intérêt, le financement des dépenses publiques par l'impôt a un effet nul et ceci est dû à l'effet d'éviction : en effet, la hausse des dépenses publiques va augmenter le taux d'intérêt, par la suite il y aura un découragement de l'investissement ; ce découragement peut être négligeable si l'investissement est fortement sensible à la demande.¹

¹ Mao Takongomo Charles oliveir & Kenfck Merville Estelle, Op-cit. p :5-6.

I.I.3.v. Modèle Keynes à prix flexible :

En économie fermée, l'accroissement des dépenses publiques conduit à une inflation qui accroît l'éviction. Mais, en économie ouverte, **Montoussé** relève que d'après la règle de Mundell en régime de change fixe, la politique budgétaire est efficace. En effet, la hausse des prix va baisser le solde courant à travers une appréciation du taux de change réel ; ce qui va conduire à un effet d'éviction plus important qu'avec des prix fixes.¹

I.I.3.vi. Les néoclassiques :

Pour les néoclassiques, l'activité économique est entièrement déterminée par l'offre, de sorte que les déficits publics n'ont aucun effet sur l'activité. Ainsi d'après ces théoriciens, l'Etat est un facilitateur du marché qui doit créer des conditions propices à la concurrence pure et parfaite et veiller au respect de celles-ci.

De façon générale, cette théorie est soutenue par les effets d'offre. Ces effets présentés par **Delaigue** sont au demeurant des effets à long terme. Mais l'anticipation de ces effets par les agents économiques peut induire des réactions de l'activité à court terme. De fait, une variation des impôts peut avoir un impact sur l'offre de travail ou sur l'épargne et l'investissement. La localisation internationale du capital et du travail peut aussi être affectée. En effet, l'organisation du marché du travail peut influencer l'effet de la politique budgétaire. Par exemple, lorsque les syndicats sont forts et la concurrence imparfaite, une hausse des impôts peut conduire à une hausse des salaires. Mais une concertation peut atténuer l'effet d'une politique budgétaire restrictive et conduire à une baisse du multiplicateur.

Dans les modèles de la nouvelle économie classique, la proposition d'inefficacité de la politique économique (Lucas, Sargent & Wallace) avance que lorsque les agents économiques forment des anticipations rationnelles dans un modèle néoclassique, les politiques budgétaires sont pleinement anticipées et ne conduisent pas à modifier la consommation et l'investissement. Seule une politique surprenant les agents aura un effet, et seulement par le biais de mécanismes d'offre

Du point de vue de l'économie politique, « Alesina et Perotti » pensent qu'il peut exister un biais en faveur du déficit budgétaire. En effet, les agents privés peuvent entre autres ne pas percevoir la contrainte budgétaire de l'Etat stipulant qu'un déficit soit comblé ultérieurement. Les électeurs peuvent délibérément souhaiter transférer le poids de la dette

¹ Mao Takongomo Charles oliveir & Kenfck Merville Estelle, Op-cit. p : 6.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

publique sur les futures générations , ou encore percevoir que les gouvernements peuvent se livrer à une utilisation stratégique des dépenses publiques, en engageant les gouvernements futurs sur des dépenses correspondant à leurs propres préférences ; de plus, lorsque le déficit devient persistant , la prise en compte de cet élément par le public joue sur la crédibilité : même ce qui est annoncé comme temporaire sera considéré comme permanent.

Une autre analyse en termes d'offre revient à considérer le niveau de développement. Dans les pays en développement, la propension marginale à consommer est plus élevée que dans les pays riches et le multiplicateur est plus élevé ce qui est contraire aux effets attendus. De fait, l'accès limité aux marchés de capitaux de ces pays peut être source d'éviction et limiter la valeur du multiplicateur.¹

I.I.3.vii. Les autres effets non keynésiens :

« La proposition de Barro est qu'il n'y a, d'un point de vue macroéconomique, pas de différence entre un financement par l'emprunt d'un montant donné de dépenses publiques. »

Il s'agit essentiellement des nouveaux économistes classiques qui conseillent l'abandon de la politique conjoncturelles et donc budgétaires. La principale théorie mise en évidence est celle de l'"équivalence ricardienne". En effet, selon ce principe repris par Barro, le déficit budgétaire n'a pas d'effet attendu sur la demande, les individus anticipant une hausse future des impôts. En d'autres termes, pour être à mesure de payer les impôts futurs, les agents compensent la baisse de l'épargne publique financée par la dette publique par une hausse équivalente de l'épargne privée. Le multiplicateur keynésien reste donc unitaire ; la politique budgétaire dans ce cas n'aura aucun effet. Ainsi, les agents réduisent leur consommation et augmentent leur épargne pour pouvoir payer les impôts futurs. Ces dépenses compensées réduisent le revenu permanent du fait des anticipations rationnelles des agents, ce qui réduit la demande et implique un multiplicateur fiscal négatif. Par conséquent *« les effets de l'augmentation des dépenses publiques sont les mêmes qu'elle soit financé par la hausse des impôts ou par le déficit budgétaire »*

Une autre approche mise en relief la prime de risque et crédibilité. De fait, le taux d'intérêt augmente en fonction du risque de défaut sur la dette publique ou en cas de hausse de l'inflation. Un effet d'éviction apparaît. Ici, un changement de politique budgétaire

¹ Mao Takongomo Charles oliveir & Kenfck Merville Estelle, Op.cit. p : 6-7.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

annoncé comme temporaire sera mieux perçu et la crédibilité du gouvernement est alors cruciale. Si le caractère temporaire du changement est accepté par les agents, l'effet d'éviction sera réduit.¹

Ce tableau résume les principaux modèles et théories explicative de la politique budgétaires, leurs hypothèses, leurs mécanismes, ainsi que leurs effets d'ajustement :

Tableau n° 1-3 : Résumé des principaux modèles de la politique budgétaire

	Hypothèses	Mécanisme	Effet d'un ajustement
Modèle néokeynésiens	Horizon de court-moyen terme Offre flexible	Eviction financière partielle pas non linéarités KEYNESIEN	Récessif
Equivalence ricardienne	Contrainte budgétaire intertemporelle Consommateurs à horizon infini Anticipation rationnelles	Eviction un pour un de la consommation privée par la consommation publique anticipée Neutralité du déficit NON KEYNESIEN	Neutre
Modèle néoclassique à effet de composition	Cadre néoricardien Distorsion fiscale La composition de l'ajustement dépend des conditions initiales (Niveau des dettes)	Super-éviction en raison des effets d'offre ANTI-KEYNESIEN	Ajustements expansionniste si conditions initiales dégradées

Source : Agnès.Bénassy et all. (2004), Politique économique, 1^{ère} édition, De Boeck Université, Bruxelles, p : 183.

I.I.4. Sous-Section I-IV : L'efficacité de la politique budgétaire :

La présente sous-section va montrer l'efficacité de la politique budgétaire selon la forme de son financement ainsi que leur efficacité en économie ouverte.

¹ Mao Takongomo Charles oliveir & Kenfck Merville Estelle, Op-cit. p : 6-7.

I.I.4.i. L'efficacité de la politique budgétaire selon la forme de son financement :

Lorsqu'on a envisagé un accroissement ($\Delta G > 0$) des dépenses gouvernementales, il n'a pas été fait mention de la manière dont les autorités publiques se procureraient les moyens de le financer. De même, lorsque l'on a envisagé une diminution des impôts ($\Delta T < 0$) en ne disant rien sur les dépenses gouvernementales que ces impôts doivent financer, on n'a pas précisé comment les autorités publiques pourraient maintenir G constant alors que les recettes fiscales baissent.

Or, il est clair que les mesures de politique économique ne sont pas « gratuites » : il faut identifier, et examiner, quelles sont les sources des moyens qu'elles mettent nécessairement en œuvre.

Ceci peut être fait au moyen de l'égalité $I + G = S + T$.

Celle-ci caractérise, rappelons-le, les flux financiers associés à tout équilibre macroéconomique.

Lorsqu'un phénomène quelconque a pour effet de déplacer l'équilibre, cette équation reste toujours vérifiée après réalisation du nouvel équilibre, comme elle l'était à l'équilibre précédent. Ceci s'exprime en écrivant que toutes les variations concevables de I , de G , de S , et de T , qui provoquent ou accompagnent tout déplacement d'équilibre, satisfont toujours la relation

$$\Delta I + \Delta G = \Delta S + \Delta T \quad (3)$$

Ou, en employant l'expression plus détaillée qui suivait l'égalité (3),

$$\Delta I + \Delta G = \Delta S_v + \Delta S_b + \Delta T \quad (4)$$

Par définition de S_v et S_b , on a aussi

$$\Delta I = \Delta S_v \quad (5)$$

Et

$$\Delta G = \Delta S_b + \Delta T \quad (6)$$

La dernière expression montre clairement que si le secteur public accroît ses dépenses d'un montant $\Delta G > 0$, il doit *nécessairement* financer cet accroissement soit par une variation équivalente des impôts $\Delta T = \Delta G$, soit par une variation équivalente de ses emprunts auprès du public $\Delta S_b = \Delta G$, soit encore par une combinaison de ces deux mesures, telle que $\Delta T + \Delta S_b = \Delta G$. De même en cas de baisse des impôts ($\Delta T < 0$), il faut nécessairement que soit les dépenses publiques ΔG baissent d'un montant équivalent, soit un emprunt ΔS_b prenne le relais, pour un montant égal à $-\Delta T$, soit encore qu'une combinaison appropriée de ces deux mesures soit adoptée.

Mais alors, l'analyse précédente de l'effet sur le revenu national de ΔG considéré isolément est incorrecte : elle ne prend pas en compte le fait que, si une variation des dépenses est financée par l'impôt, l'effet multiplicateur positif des dépenses est réduit par l'effet multiplicateur néгатif des impôts. Et si cette variation est financée par l'emprunt, l'appel à l'épargne fait par l'État réduit le montant de celle-ci qui reste disponible pour l'investissement privé ; s'il en résulte une baisse de ce dernier, l'effet multiplicateur positif des dépenses est également réduit par l'effet multiplicateur négatif de la baisse de l'investissement.

Ces deux phénomènes, liés aux formes de financement de la politique budgétaire, sont examinés en détail ci-dessous. Nous examinerons d'abord le cas du financement intégral par l'impôt, et ensuite celui du financement par l'emprunt.¹

I.I.4.i.a. Financement des dépenses par l'impôt :

Supposons que l'État, augmentant ses dépenses d'un certain montant $\Delta G > 0$, décide de financer cette augmentation par un accroissement identique des impôts qu'il prélève, soit $\Delta T = \Delta G$.

L'objet de notre analyse est de savoir quel effet cette décision aura sur le niveau d'équilibre du revenu national. En vertu de (1), l'augmentation de YE due à ΔG est égale à $\left(\frac{1}{1-b}\right) \times \Delta G$; en vertu de (2), la diminution de YE due à ΔT est égale à $-\Delta b - \left(\frac{b}{1-b}\right) \times \Delta T$. Dès lors, l'effet combiné des deux composantes ΔG et ΔT de la décision sera puisque constatant que le multiplicateur macroéconomique est égal à 1 dans ce cas. Ce résultat peut être résumé dans les termes suivants :

« Théorème du budget équilibré : Une variation des dépenses publiques intégralement financée par les impôts entraîne une variation d'ampleur identique du revenu national d'équilibre. »

Le terme « budget » dans l'appellation de ce théorème s'explique par le fait que ΔG et ΔT apparaissent aux volets des dépenses et des recettes du budget de l'État pour une année donnée. En toute rigueur, on devrait parler de *variations* budgétaires équilibrées, puisque ce sont celles-ci que l'on suppose égales, et non la totalité des dépenses G et des recettes d'impôts T .²

¹ Alexis Jacquemin *et al* ; Op-cite, p : 454- 455

² Alexis Jacquemin *et al* ; Op-cite, p : 455

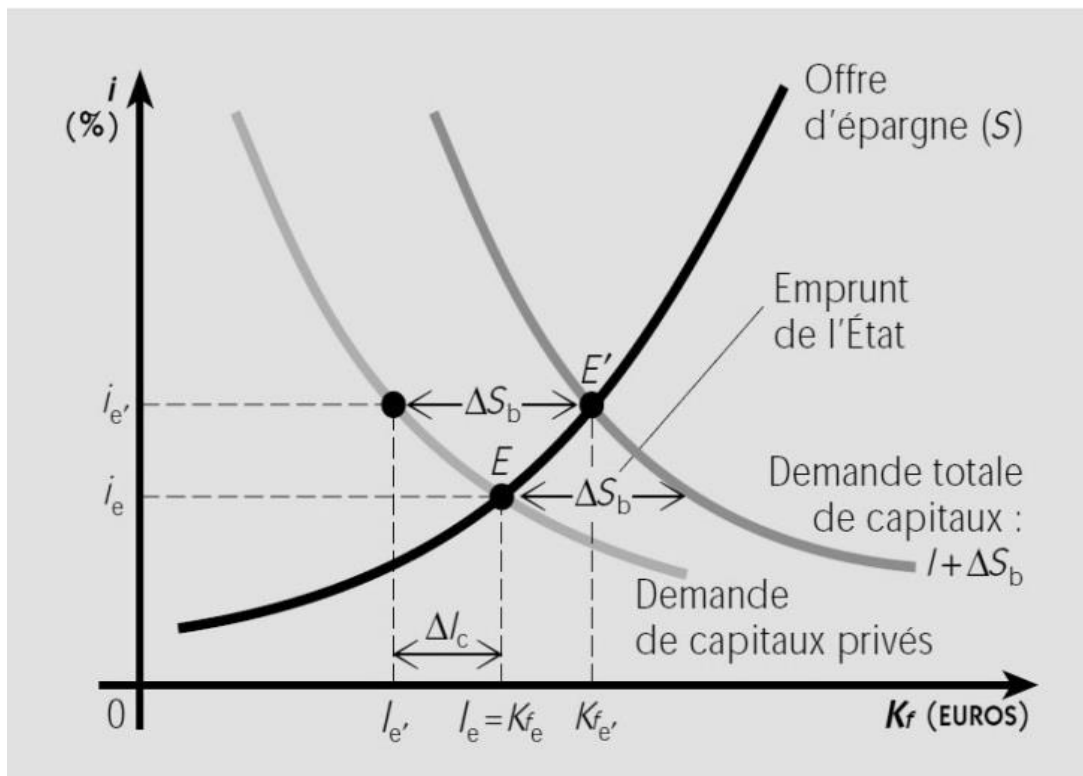
I.I.4.i.b. Financement des dépenses par emprunt :

On considère maintenant l'hypothèse alternative dans laquelle l'État, ayant choisi d'accroître ses dépenses de $\Delta G > 0$, décide de financer cet accroissement par l'emprunt, pour un montant $\Delta S_b = \Delta G$.

L'analyse de l'effet de cette décision sur le revenu national requiert de connaître son impact sur le marché financier. En effet, tout emprunt de l'État est un montant financier que celui-ci vient demander sur ce marché (marché des obligations).

Supposons que ce dernier soit organisé de manière à atteindre toujours un équilibre classique, représenté par les coordonnées du point E sur le **graphique n° 1-3** lorsque l'État n'emprunte pas. On constate que la demande ΔS_b du secteur public donne lieu à un nouvel équilibre E' , caractérisé par trois effets :

Graphique n° 1-3 : L'effet d'éviction 01



Source : Alexis Jacquemin *et al* ; Op-cite, p : 456

Notant d'après le graphique suivant :

- (*) Une hausse du taux d'intérêt d'équilibre (de i_e à $i_{e'}$) ;
- (**) Un accroissement du montant total du capital financier emprunté (de Kf_e à $Kf_{e'}$) ;
- (***) Une baisse de l'investissement privé (de $Kf_e (=I_e)$ à $I_{e'}$).

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

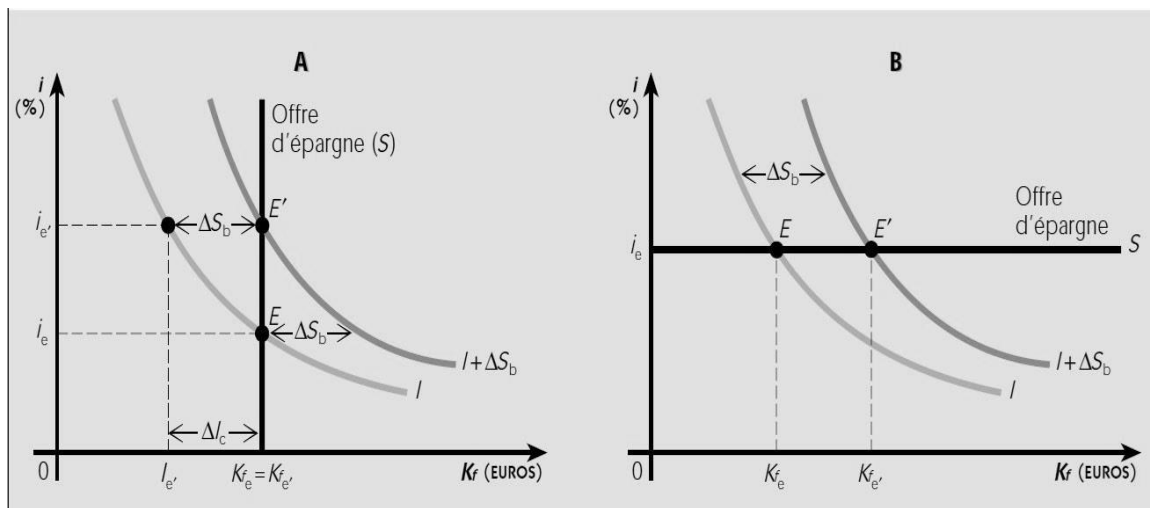
Le troisième effet baisse de l'investissement privé, due à la hausse du taux d'intérêt provoquée par la demande du secteur public est appelé *effet d'éviction*. Notant que $\Delta I_c (< 0)$ la réduction d'investissement privé ainsi provoquée.

Comme on sait, par la théorie du multiplicateur, que toute variation de l'investissement influence le revenu national d'équilibre, l'effet sur ce dernier d'une variation ΔG , ainsi financée par ΔS_b et entraînant ΔI_c , sera : où, rappelons-le, ΔI_c est négatif. L'effet multiplicateur de ΔG est donc réduit d'un montant correspondant à l'effet multiplicateur de l'investissement privé évincé par l'emprunt public.

En résumé :

« Théorème de l'effet d'éviction Une variation des dépenses publiques, lorsqu'elle est intégralement financée par l'emprunt, n'a d'effet multiplicateur sur le revenu national d'équilibre que pour le montant de ces dépenses diminué du montant de l'investissement privé évincé ».¹

Graphique n° 1-4 : L'effet d'éviction :



Source : Alexis Jacquemin *et all* ; Op-cite, p : 457

Remarquons que lorsque I diminue de ΔI_c , on a également, en appliquant à ce dernier l'égalité (5), une diminution de l'épargne logée dans le secteur privé, c'est-à-dire que $\Delta S_v = \Delta I_c$. Cependant le montant total de l'épargne varie, lui, d'un montant qui s'écrit $\Delta S = \Delta S_v + \Delta S_b$, et qui est représenté sur le graphique par la différence $K_{fe'} - K_{fe}$.

L'ampleur de l'effet d'éviction et donc aussi de l'effet de ΔG sur ΔYE dépend des élasticités respectives des courbes d'offre d'épargne et de demande d'investissement privé par rapport au taux d'intérêt. Ainsi, par exemple, si la courbe d'offre d'épargne est absolument inélastique, l'effet d'éviction est total : $-\Delta I_c = \Delta S_b$, et dès lors

¹ Alexis Jacquemin *et all*. Op-cite, p : p.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

$\Delta Y_E = 0$. L'effet multiplicateur des dépenses publiques est alors totalement annihilé. Au contraire, si la courbe d'offre d'épargne est parfaitement élastique au taux d'intérêt (**graphique n° 1-4**), l'effet d'éviction est inexistant ($\Delta I_c = 0$), et le multiplicateur des dépenses publiques joue à plein :

$$\Delta Y_E = \left(\frac{1}{1-b} \right) \Delta G, \text{ dans ce cas.}$$

I.I.4.i.c. Le financement monétaire des dépenses publiques :

On n'a pas considéré ci-dessus que des emprunts faits par l'État sur le marché des capitaux, c'est-à-dire faisant appel à l'épargne des agents économiques. Mais les gouvernements empruntent aussi auprès de la banque centrale qui prête, elle, non pas le produit d'une épargne, mais celui de sa planche à billets !

Dans ce cas, le financement de la politique gouvernementale est réalisé par un accroissement de l'offre de monnaie, et la politique budgétaire s'accompagne donc d'une politique monétaire qui lui est liée.

Le financement monétaire de la politique budgétaire est une réalité que l'on constate souvent dans les pays à pouvoir exécutif « fort », où ce dernier est évidemment tenté de dicter aussi sa loi à la banque centrale. Pour un gouvernant en effet, faire fonctionner la planche à billets s'il y a accès pour financer ses initiatives est une opération beaucoup plus simple que de décider (ou faire voter) des impôts, car ce dernier moyen est toujours impopulaire ; c'est aussi plus facile que de lancer des emprunts, car ceux-ci requièrent la confiance des prêteurs.

Dans les pays où il y a séparation entre l'autorité de l'exécutif et celle de la banque centrale, ce qui est le cas de la plupart des pays développés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, le financement monétaire des politiques publiques n'est possible que sur la base d'accords conclus entre ces deux autorités. Ce financement prend alors la forme de prêts à court terme de la banque centrale au gouvernement.

L'expansion monétaire qu'il implique repose donc, ici comme dans les autres formes d'expansion de l'offre de monnaie, sur du crédit.

Lorsqu'elles sont ainsi financées, les dépenses publiques comportent évidemment, *en puissance*, un fort caractère inflationniste. L'appréciation des risques à cet égard est évidemment identique à celle qu'il faut porter sur toute politique monétaire expansionniste. Il n'est pas nécessaire d'y revenir ici.

L'obligation pour le gouvernement de rembourser ses emprunts à la banque centrale constitue le frein principal au financement monétaire de ses dépenses.

Pratiquement, il les rembourse soit en levant des impôts, soit en lançant, dans le public cette fois, des emprunts à long terme dont le produit est alors versé à la banque centrale. Cette deuxième méthode, qui substitue un emprunt à long terme à un emprunt à court terme, est appelée une *consolidation* de la dette à court terme.¹

I.I.4.ii. L'efficacité de la politique budgétaire dans une économie ouverte :

« Comme bien des responsables politiques s'en sont rendu compte, vouloir se servir de la politique macroéconomique de stabilisation interne dans le cadre d'une économie ouverte, c'est essayer de chauffer une maison dont toutes les portes et les fenêtres sont grandes ouvertes alors que souffle un vent glacial »², c'est une expression dénoncée par Jacob FRENKEL et Michaël MUSSA, dans un article paru en 1981, pour montrer que la politique budgétaire s'influence par des effets et des chocs extérieurs.

Lorsqu'on parle des économies modernes, il faut tenir en compte des effets du taux de change et la façon dont elles agissent sur les exportations nettes sont à l'origine de nouveaux canaux d'influence de la politique macroéconomique, pour cette raison l'efficacité de la politique budgétaire n'est pas la même dans une économie ouverte.³

En effet, il existe deux grands types de liaisons internationales qui peuvent modifier clairement les résultats à atteindre d'une politique budgétaire, le commerce extérieur et la libre circulation des capitaux, ainsi que d'autres facteurs tels que la taille de l'Etat et le régime de change :

➤ **Le commerce extérieur** : il établit un lien entre les prix des biens produits et consommés dans les divers pays et rend la demande globale adressée à l'appareil productif national largement dépendante des variations relatives des prix intérieurs et étrangers. Ainsi que la conjoncture nationale et étrangère.

➤ **La libre circulation des capitaux** : elle conduit à définir des rapports mécaniques obligatoires entre les taux d'intérêt pratiqués dans les divers pays. Ceci est d'autant plus

¹ Alexis Jacquemin *et al* ; *Op-cite*, p

² Bernard, Landais. *Op-cite*, p : 149.

³ Joseph E. Stiglitz, Carl E. Walsh, principe d'économie moderne, 2^e édition, de Boeck, Bruxelles, 2004, p : 788.

Chapitre I : La politique budgétaire et la dette souveraine :

vrai que les actifs financiers nationaux et étrangers sont des substituts parfaits entre les mains détenteurs de portefeuilles.

La taille de L'Etat joue également un rôle sur l'efficacité de cette politique en économie ouverte. Selon « Bernard Landais », les grandes pays conservant plus d'autonomie dans la conduite de leurs politiques et ayant parallèlement plus d'influence sur les économies étrangères.¹

¹ Bernard, Landais. *Op-cite*, p : 149.